

## PRÉSENTATION

Le volume n° 8 « La linguistique de corpus et la traduction » est né en 2011, suite à la première édition du cycle de conférences « Termes et relations dans les corpus bilingues ». C'est une revue interdisciplinaire où linguistes et spécialistes de divers domaines publient leurs réflexions sur les méthodes de travail dans la linguistique de corpus, de traduction des termes dans les textes spécialisés, de rédaction des dictionnaires bilingues (lexicographiques, spécialisés, et autres).

Dans le volume présent nous publions la première partie des communications de la deuxième édition du cycle de conférences, « Termes et relations dans les corpus bilingues », qui a eu lieu du 17 au 18 octobre 2013 à l'Université Catholique de Lublin Jean-Paul II. Les articles ont été regroupés en quatre blocs thématiques.

Dans le premier bloc (« Traitement automatique des langues ») nous publions les articles concernant les problèmes liés au traitement automatique des corpus. Grażyna VETULANI indique que la linguistique de corpus continue à se développer et que les problèmes majeurs sont par exemple ceux du choix adéquat des textes pour l'étude du corpus et de la création des logiciels pour le traitement de textes. L'auteur affirme qu'il est bon de soumettre les données générées automatiquement à l'analyse « manuelle » faite par les lexicographes qui assurent une description sémantique et syntaxique rigoureuse des unités linguistiques. Ce postulat méthodologique est illustré par Alicja KACPRZAK qui présente l'analyse de la construction comparative avec l'adjectif *rouge* (en français)/*czerwony* (en polonais) opérée sur les données recueillies des corpus nationaux Frantext et Narodowy Korpus Języka Polskiego. Jan LAZAR aborde un problème particulier du traitement automatique des faits linguistique qu'est la communication tchatée et il présente la terminologie française et polonaise du langage tchaté.

Le deuxième bloc (« Problèmes de traduction automatique ») comporte trois articles illustrant la méthode de l'approche orientée objets élaborée par Wiesław Banyś pour l'appliquer à la traduction automatique de textes. Beata ŚMIGIELSKA décrit les traductions du nom *pièce* en polonais et constate que le cadre notionnel représentant les contextes de l'emploi du mot est un outil permettant la « dépolysémisation » du mot polysémique. Magdalena PERZ examine l'adjectif polysémique *piquant* en confrontant différentes traductions effectuées par Google Translator et constate que ce qui est fondamental c'est la manière dont on établit les équivalents pour le logiciel de traduction. Anna CZEKAJ teste trois logiciels de traduction automatique (Google Traducteur, World Lingo, Bing Traducteur) en soumettant à la traduction en polonais des noms désignant métaphoriquement des parties du corps dans les textes spécialisés et elle confirme l'efficacité de l'approche orientée objets pour la détermination du sens adéquat pour la traduction.

Dans le troisième bloc (« Traduction des termes dans les textes spécialisés ») sont regroupés les travaux des linguistes et leurs propositions méthodologiques pour la traduction des termes dans les textes spécialisés. Krzysztof BOGACKI aborde le problème de la monosémie et de la synonymie dans la terminologie bancaire et dans les langues contrôlées. Máté KOVÁCS, qui analyse le corpus parallèle (*La Loi fondamentale* de la Hongrie (2011) et sa traduction en français), montre la complexité du sens des termes hongrois dans ce texte de loi et les difficultés pour établir des équivalents. L'analyse suivante, menée par Ksenia GAŁUSKINA et Paulina MAZURKIEWICZ, porte sur le corpus comparable juridique constitué à partir de la base des données (Daloz.fr et Legalis des éditions C.H. Beck), et concerne la description du concept 'mariage' dans le droit français et 'małżeństwo' dans le droit polonais ainsi que les termes qui les expriment. Dorota ŚLIWA relève le terme *testament* des textes comparables que sont les codes civils français et polonais et postule une approche intégrale de l'analyse terminologique pour établir des équivalents dans leur combinatoire syntagmatique.

Le quatrième bloc („Traduction des termes latins”) est constitué par des articles de spécialistes des domaines du droit et de la théologie qui examinent les termes latins choisis et leurs traductions en polonais. Marzena DYJAKOWSKA analyse l'expression *privilegium odiosum* dans les textes du droit romain et du droit canonique, proposant ensuite sa traduction en polonais. Mirosław SITARZ i Urszula WASILEWICZ explorent le sens du mot latin *portio* du terme *portio populi Dei* dans le Code de Droit Canonique de 1983 tout en indiquant les inexactitudes de sa traduction en français et en

---

polonais et proposant la traduction polonaise du mot *portio* adéquat pour ce contexte. Andrzej ZAJĄC fait une analyse interdisciplinaire des prénoms catalans *amic* et *amat* qui figurent dans le titre de l'œuvre mystique de Rajmund Lull. L'auteur examine différentes traductions en polonais et présente ensuite le contexte biblique pour comprendre ces prénoms empruntés au latin et donner l'équivalent approprié. Les analyses des termes latins faites par les spécialistes et suivies par leurs propres traductions en polonais prouvent que dans la traduction des textes spécialisés ce sont les spécialistes qui ont le dernier mot mais que les linguistes peuvent leur apporter une aide méthodologique non négligeable.

*Dorota Śliwa*  
*Rédacteur en Chef*